

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes

Nièvre et Somme

1, allée des quarante

Parc d'Activités des Hauts du

Val de Nièvre – BP 30214

80420 FLIXECOURT

Tél. : 03 22 39 40 40

Fax : 03 22 39 40 41

OBJET :

Activités culturelles – collèges
et lycée professionnel – 2023

Date de convocation :
5 avril 2023

Date de séance :
12 avril 2023

Date d'affichage :
17 avril 2023

Membres en exercice : 55

Membres présents : 41

Membres votants : 43

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 8 heures à 12 heures

de 13 heures 30 à 18 heures

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle le chiffon rouge – Rue P.ERMENAUULT – à FLIXECOURT, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE

Mrs PINCHON, HERBETTE, MOREL, GACQUER, FOURCRÓY, VIGNON, DELASSUS, ALEXANDRE, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, GODIN, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

Mme CAPRON, LICOUR
Mrs LEITAO, GOURGUECHON, LEULIER, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, HENRY, BOULLET, LEBLANC D. LEBLANC JM.

M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER
MME LICOUR donne pouvoir à M DELATTRE

Secrétaire de séance : MME LEBRUN

La séance étant ouverte,

Ouïe la proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Président à participer financièrement aux activités culturelles des collèges du territoire par le versement des subventions suivantes :
 - 5 000 € au collège de DOMART EN PONTTHIEU.
 - 5 000 € au collège de FLIXECOURT – Notre Dame.
 - 5 000 € au collège d'AILLY SUR SOMME.
 - 5 000 € au collège A. MANESSIER de FLIXECOURT
 - 5 000 € au lycée professionnel de FLIXECOURT
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 080-200071223-20230412-45_2023-DE



Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et de la signature de tous les membres présents.



Pour extrait conforme,
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 17 avril 2023 et de sa publication le 17 avril 2023.

